



Saison 2017-2018



TENNIS DE TABLE
AAEEC Les Ponts de Cé

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL TENNIS DE TABLE SPORT ADAPTE



Samedi 27 Janvier 2018 - Ponts de Cé

Organisé par l'AAEEC des Ponts de Cé

Lieu de la manifestation : Salle de tennis de table
allée de La Lande aux Ponts de Cé
tél : 02.41.79.27.84

- Dossier d'inscription à retourner pour **20 janvier 2018**
- Buvette et petite restauration (gâteaux et friandises)
- Contact : à l'attention de Jean-Luc Chanteux - aaecamicale@yahoo.fr
- Référent CDSA : Célia Perrain 06 72 66 12 96 ou [cdsportadapte49-educateur @orange.fr](mailto:cdsportadapte49-educateur@orange.fr)

Le jour de la compétition :

- les encadrants devront être en possession du dossier médical des sportifs engagés, **des licences (avec photo)**.
- le règlement FFSA sera respecté

PROGRAMME PREVISIONNEL

Ouverture de la salle à 13h30

Début des parties à 14h00

Fin de la journée vers 17h00

A. INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENT

La qualification au championnat de France n'est possible que suite à une participation au championnat régional. Pour participer au Championnat Régional, l'équipe doit avoir participé au Championnat Départemental si celui-ci existe. Toute équipe/sportif non présent(e) à l'heure sera déclaré(e) forfait, après un rappel.

Le jour du Championnat, les joueurs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation (restauration, hébergement, etc.) présenté par les organisateurs. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la division dans laquelle ils évoluent au niveau départemental et/ou régional.

En cas d'écart trop important entre la division annoncée et la performance réalisée, la disqualification sera prononcée. La réintégration dans une autre division en cours de championnat n'est pas possible.

Le règlement sportif de Tennis de Table Sport Adapté change en fonction de la division seulement sur le service :

D1 : Règlement FTTT

D2 : Tolérance dans le lancer de la balle

D3 : Rebond sur sa demi-table autorisé avant la frappe.

B. LES CATÉGORIES D'ÂGE OFFICIELLES

<i>Age au 01/01 (saison en cours)</i>	<i>Saison 2016-2017</i>
Moins 10	Nés en 2008 et après
Moins 12	Nés en 2006 et 2007
Moins 14	Nés en 2004 et 2005
Moins 16	Nés en 2002 et 2003
Moins 18	Nés en 2000 et 2001
Moins 21	Nés en 1997, 1998 et 1999
Adultes	Né à partir de 1999
41 ans et +	avant le 31/12/76

C. LES ÉPREUVES PAR DIVISION 5 Tableaux :

- D1 Seniors masculin
- D2-D3 Seniors masculin
- D1 Seniors Féminin
- D2-D3 Seniors Féminin
- Tableau jeunes (minimes, cadets, juniors)

Pour plus de précisions techniques, les règlements sont disponibles sur le site internet: www.ffsa.asso.fr, rubrique «Fédération», onglet «textes officiels»